

Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED BS Bretagne Loire
du 12 avril 2021 (visioconférence)

Présents :

Laurent BECK, Ozvan BOCHER, Marc CUGGIA, Céline FASSOT, Chloé GUILLAUME, Yannick GUILLOUX, Mathieu HATT, Michèle KERLEROUX, Xavier LE GOFF, Anaïs LE NABEC, Olivier LOREAL, Yassine MALLEM, Dorian MCILROY, Badia M'SSASSI, Vincent SAUZEAU, Maximilian SIEBERT

Absents :

Céline CARYDIS, Jean CHAOUI, Frédéric DELALEU, François HINDRE, Laetitia POINT, Benoît-Jules YOUBICIER-SIMO

Excusés :

Dominique LAGADIC, Gérald LE GAC, Caroline LE GUINER, Marie MEZIERE

Invités :

Marc BLONDEL, Frank BOURY, Bruno LE BIZEC, Nathalie THÉRET, Hélène TOURIGNY

La séance s'est ouverte à 14h05, l'ordre du jour est présenté.

1. Validation du CR du Conseil du 18 janvier 2021

Sans remarque de la part du Conseil, le compte-rendu du Conseil du 18 janvier 2021 est validé en l'état. Il sera mis à jour sur le site internet de l'ED (https://ed-bs.doctorat-bretagne Loire.fr/fr/4_comptes-rendus-des-reunions-du-conseil).

2. Retours sur les évaluations HCERES Bretagne et Pays de la Loire

Le bilan des visites HCERES est présenté avec les points abordés et les points à améliorer, ces visites se sont plutôt bien passées aussi bien en Bretagne et en Pays de la Loire, le président du comité HCERES étant le même pour les deux visites. La question sur l'impact de la structuration bi-régionale a été soulevée. Les suggestions d'amélioration concernent les CSI (notamment, meilleure prise en compte du parcours du doctorant lors de cette rencontre ; possibilité par le doctorant de choisir un des membres), les formations (à dispenser aussi en anglais), l'internationalisation et les représentants de doctorants dans les UMRs.

3. Information sur le fonctionnement de l'ED entre le 1er janvier 2022 (fin de l'accréditation de l'ED actuelle) et 1er septembre 2022 (début des nouvelles accréditations)

Les ED sont officiellement accréditées jusqu'au 31 décembre 2021 mais continuerons à fonctionner selon le système actuel jusqu'au 31 août 2022 dans l'attente de l'accréditation des nouvelles ED. Les conseils et commissions perdureront ainsi dans l'état jusqu'au 31 août 2022. Le concours de l'ED en 2022 devra être effectué par l'ED actuelle. Si certains membres du conseil ou des directions adjointes doivent démissionner à partir du 1^{er} janvier 2022, ils peuvent soumettre leur lettre de démission.

4. Actualités des commissions

Recherche

Attribution des CDE 2021 : point sur les sujets déposés, les contrats doctoraux par site, les jurys, l'organisation, rappel du calendrier : Le nombre de CDE est de 12,5 pour Rennes, 8,5 pour Brest, 4 pour Angers et 12,5 pour Nantes. Pour les auditions, la visio-conférence est évoquée, une commission recherche spéciale sera conviée pour déterminer les modalités pratiques du concours.

Information sur les candidatures remontées à la FRM, la fondation Bettencourt et l'ITMO cancer (FFRT) : Pour la FRM, 20 dossiers complets et de très bonne qualité ont été reçus, 2 dossiers sont à remonter pour l'ED BS pour l'appel à Candidature « Contrat doctoral » et 1 dossier à remonter pour le prix de la thèse en cardiologie Béziat-Rouanet. Pour le prix jeunes chercheurs de la Fondation Bettencourt Schueller, un dossier d'Angers est présenté. Pour l'ITMO Cancer Doctorat en Science FRFT-Doc, 6 dossiers ont été reçus et 1 dossier de Rennes a été remonté.

Point sur le calendrier des contrats doctoraux handicap : l'appel est lancé et les informations concernant la campagne ministérielle des contrats doctoraux handicap 2021 sont disponibles sur le site du Ministère.

Communication

Point d'étape sur l'organisation des Journées Scientifiques 2021 ayant lieu les 9 et 10 décembre 2021, les noms des membres du comité organisateur sont présentés. Une première réunion a eu lieu, le présentiel est tout d'abord envisagé pour ces journées scientifiques.

Appel à manifestations scientifiques : Pas de retour à l'appel envoyé. Les subventions accordées à l'appel précédent pour cette année sont des événements émanant de l'association Nicomaque de Rennes et l'association Dakodoc de Brest.

International

Point sur les AO mobilité internationale courte et longue (et adaptation au contexte actuel) : Pas de dossiers reçus au vu du contexte mais l'appel à candidature va être relancé sur cette année.

Suivi des Thèses et Formation

Discussion sur les formations (adaptation au contexte, saturations) : la prise en charge des frais de déplacement est évoquée pour les formations notamment pour les doctorants brestois qui doivent se déplacer sur les autres sites pour dispenser des formations disciplinaires. La commission statuera sur les conditions (priorisation géographique et montants à octroyer).

5. Information sur le budget : état des dépenses, notification de la dotation 2020-2021 par l'EdD, discussion sur les enveloppes de dépenses

Un état du budget est présenté. Concernant les formations expérimentation animale mises en place par ONIRIS et prises en charge partiellement par l'ED, ONIRIS facture l'intégralité des frais à l'ED et l'ED se charge ensuite de demander le reliquat auprès de chaque laboratoire pour chacun des doctorants et chacune des sessions. Cela demande beaucoup de temps et procédures. Il est alors décidé à l'unanimité de prendre en charge ces formations intégralement à partir de janvier 2021. Pour les sessions antérieures, l'argent doit être récupéré comme précédemment. Au vu du reliquat du budget, les membres du conseil sont d'accord pour octroyer 1250€ de chèques cadeaux comme remise de prix lors des Journées Scientifiques et d'un budget supplémentaire lié à l'hébergement sur le site de Brest. Nous pourrions demander à ONIRIS de rajouter des sessions de formations pour l'expérimentation animale.

6. Point d'info sur Améthis v3

Les collecteurs pour les pays de la Loire semblent maintenant compilés et la phase de test devrait voir le jour très prochainement.

7. Dates des prochains conseils

Le prochain et dernier conseil de l'année 2020-2021 aura lieu le :

- Jeudi 1^{er} juillet 2021 - 14h-17h (en présentiel à Angers)

8. Questions diverses

Les demandes de prolongation de financement de thèses dues à la situation sont retardées, l'ED n'a pas d'information particulière, les demandes étant gérées par les établissements.

La réunion se termine à 16h35.